

Déclarer son activité artistique

Déclarer son activité (<https://www.cnap.fr/ressource-professionnelle/debuter-une-activite-artistique>)

Dès que vous envisagez de percevoir un revenu de la vente de vos œuvres, ou de droits d'auteur, vous devez déclarer votre début d'activité auprès du Centre de Formalités des Entreprises (CFE).

Vous aurez alors un **numéro Siret** et un **code APE**, vous permettant d'établir des factures, et serez affilié dans le régime des artistes-auteurs.

Le numéro Siret et le code APE (Code d'activité principale)

Le numéro Siret (composé de 14 chiffres), identifie de façon unique chaque établissement de la même entreprise.

Le code APE (Code d'activité principale) correspond à la branche d'activité que vous avez déclarée lors de votre enregistrement auprès du CFE, il est composé de 4 chiffres et d'une lettre.

Ce code est en général le 90 03 A (Création artistique relevant des arts plastiques) ou 90 03 B (Autre création artistique). Si vous êtes designer ce code est en général le 74 10 (Services de design spécialisés).

L'Urssaf du Limousin

L'Urssaf du Limousin, qui gère le recouvrement des cotisations et contributions sociales, vous fera parvenir un certificat d'immatriculation et un code d'activation pour adhérer et bénéficier des services en ligne. Vous accéderez au montant et au calendrier des cotisations et contributions dans votre espace personnel.

Modalités pour exercer une activité professionnelle en France en tant qu'artiste étranger

Faire vos démarches

Centre de Formalités des Entreprises (CFE), déclarer son activité

<https://www.cfe.urssaf.fr/saisiepl>

Artistes-auteurs Urssaf, se connecter à son espace personnel

<https://www.artistes-auteurs.urssaf.fr/aa/accueil>

Informations complémentaires

Urssaf, Vous créez votre activité en tant qu'artiste-auteur ?

<https://www.urssaf.fr/portail/home/espaces-dedies/artistes-auteurs-diffuseurs-c...>

A quoi correspond le code APE ?

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F33050>

Comment obtenir un numéro Sirene ou Siret ?

<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32135>

Artistes étrangers

Mobi culture, Artistes et professionnels de la culture étrangers

<http://www.mobiculture.fr/fr>

Zone franche, Guide pratique des visas

<https://www.zonefranche.com/download/edea7030-30aa-11eb-b88f-8d15cf090ee6/Guide...>

Quel titre de séjour faut-il avoir pour rester en France plus de 3 mois ?

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F39>

Titres, carte de séjour et documents de circulation pour les étrangers en France

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>

Passeport talent : carte de séjour pluriannuelle d'un étranger en France

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16922>

Pôles ressources en région

Portails des lieux ressources pour les arts visuels

</ressource-professionnelle/ressources-en-region>

Source : CNAP

Dernière mise à jour le 25 octobre 2022